





INTRODUCTION AU WORLD CAFÉ

ANDRÉANNE BLAIS, BIOLOGISTE AU CRE-CQ

ANTOINE VERVILLE, ROBVQ









- Le développement d'objectifs de conservation par bassin versant (Antoine Verville)
- 2. L'identification des lieux prioritaires de conservation par bassin versant (Andréanne Blais)
- 3. L'identification des lieux prioritaires de restauration / création par bassin versant (Marie-Hélène Gendron)
- 4. Appui à la mise en œuvre des plans régionaux Marc-André Demers)
- Les contraintes à la mise en œuvre pour les OBV
 (Simon Lemieux)

1. PISTES POUR LES OBJECTIFS DE CONSERVATION PAR BASSIN VERSANT

• Peuvent être multiples: Représentativité, complémentaire, milieux intègres, résilience des milieux et éléments irremplaçable.

 Adaptés au contexte régional (écologique, social et économique)

• L'objectif parfait est celui qui est réalisable et visant le maintient des fonctions écologiques

2. PISTES POUR LES LIEUX PRIORITAIRES DE CONSERVATION

Tableau 3.3 Valeurs spécifiques proposées et des critères associés

Valeur	Définition	Critères associés proposés
Valeur de pérennité	Valeur qui réfère au caractère d'un milieu naturel lui permettant de se maintenir de façon permanente, dans le temps et l'espace.	 Superficie Connectivité du milieu naturel Forme du milieu naturel Position dans le paysage Perturbations Occupation des terres adjacentes Fragmentation Espèces exotiques envahissantes Menaces futures
Valeur d'intégrité	Valeur qui informe sur le caractère intact et inaltéré d'un milieu naturel.	 Superficie Connectivité du milieu naturel Forme du milieu naturel Présence d'espèces menacées ou vulnérables Unicité de l'habitat Présence d'espèces d'intérêt Occupation des terres adjacentes Fragmentation Espèces exotiques envahissantes



Valeur	Définition	Critères associés proposés
Valeur d'irremplaçabilité	Valeur qui informe sur le caractère irremplaçable d'un milieu naturel qu'on ne peut se permettre de perdre.	 Type de milieu naturel Rareté relative Unicité de l'habitat Présence d'espèces menacées ou vulnérables Présence d'espèces d'intérêt Richesse spécifique ou relative Superficie Connectivité du milieu naturel Position dans le paysage
Valeur de biodiversité	Valeur qui réfère au caractère diversifié des organismes vivants dans un milieu naturel ou de son importance pour la biodiversité.	 Type de milieu naturel Rareté relative Présence d'espèces menacées ou vulnérables Unicité de l'habitat Présence d'espèces d'intérêt Espèces exotiques envahissantes Représentativité Richesse spécifique ou relative Complexité structurelle du milieu naturel
Valeur hydrologique	Valeur qui informe sur l'importance hydrologique d'un milieu naturel pour le maintien de la quantité et de la qualité du réseau hydrique d'un territoire.	 Type de milieu naturel Superficie Connectivité Position dans le paysage Complexité structurelle du milieu naturel Drainage Texture des sols Pente Condition du milieu ambiant

	Valeur de nécessité d'intervention	Valeur qui renseigne sur l'urgence d'interventions dans un milieu naturel en raison des pressions et des menaces qu'il subit.	 Perturbation* Occupation des terres adjacentes* Fragmentation* Espèces exotiques envahissantes* Menaces futures* Rareté relative Présence d'espèces menacées ou vulnérables Connectivité du milieu naturel* Position dans le paysage
	Valeur sociale	Valeur qui renvoie à l'importance sociale d'un milieu naturel pour la population d'un territoire (groupe, utilisateurs, communauté, organisation, etc.).	 Attrait esthétique et paysages valorisés Activités récréatives Projet de conservation Attrait scientifique ou d'éducation Importance culturelle Présence d'espèces d'intérêt Type de milieu naturel Position dans le paysage Occupation des terres adjacentes*
* : Ces critères devront être calculés de manière inverse à ce qui leur donne normalement une valeur faible ou élevée afin de correspondre à la logique de calcul de la valeur spécifique ciblée.			



QUALITÉ DES CRITÈRES

• Pertinents, fiable et mesurables: répondre aux besoins et suivi dans le temps

• Flexibles : utilisation à différentes échelles, coûts du traitement (budget), connaissance de traitement disponible, disponibilité de la donnée

*** Éviter la redondance d'information

3. PISTES POUR LES LIEUX PRIORITAIRES DE RESTAURATION- CRÉATION

- Zones situées dans l'espace de liberté des cours d'eau (Biron et. Al.)
- Favoriser la restauration de fonctions de milieux dégradés, puis la création
- Possibilités techniques (propriété, incitatifs, perte d'usage, etc.)
- Proximité du milieu impacté (prévu à la loi)
- Favoriser la connectivité
- Favoriser les milieux de plus grande superficie
- Anciens milieux humides (approche historique)
- Approche par objectif (ex. régler une problématique de surverse)
- En fonction de superficies de drainage

4. APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS RÉGIONAUX

Rôles potentiels des OBV en appui aux MRC:

- Consultation/concertation des acteurs concernés
- Appui aux activités de conservation
- Mobilisation et gestion des financements

5. PISTES POUR LES CONTRAINTES À LA MISE EN OEUVRE

- Zonage agricole (LPTAQ)
- Incitatifs aux propriétaires privés (notamment en milieu forestier)
- Absence de compétences dans certains OBV
- Disponibilité des données







DÉBUT DES ÉCHANGES!